



BUREAU PLENIER

*du lundi 18 mai 2026 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

Président : Pascal PARENT (Lyon).

Présents à Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA et Daniel THINLOT.

Présents en visio : Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS,

Assistent à Lyon : Pierre BERTHAUD, Christian BILBAUT, Méline COQUET, Richard DEFAY, Laurent LERAT et Eddy ROSIER.

80-80-80-80-80-80-80-80-80-80-

En préambule, Pascal PARENT et le Bureau Plénier adressent leurs félicitations aux clubs de la Ligue ayant obtenu des résultats sportifs marquants :

- Olympique Lyonnais masculin pour sa qualification au tour préliminaire de la Ligue des Champions ;
- OL Lyonnaises pour ses titres en Coupes de la Ligue et de France Féminine et en Arkema Première Ligue (finale le 29/05) ;
- Hauts Lyonnais et Lyon-La Duchère pour leur accession en N2 (qui se nommera N1 en 26/27) ;
- AS Saint-Étienne pour sa qualification au barrage d'accession en Ligue 1 ;
- Grenoble Foot 38, FC Annecy et Clermont Foot 63 pour leur maintien en Ligue 2 ;
- Le Puy, Villefranche et Bourg-Péronnas pour leur maintien en National et leur accession à la future Ligue 3 ;
- FC Vaulx-en-Velin (barrage d'accession en D2 Futsal) ;
- Chassieu-Décines FC (barrage d'accession en D3 Féminine) ;
- Clermont Foot 63 pour ses parcours en compétitions nationales jeunes U17 et U19 ;
- FC Bourg-Péronnas (barrage d'accession en CN U19 Féminines).

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ Point final sur la campagne licences 25/26. Date d'ouverture 26/27.

- Bilan de la saison 2025-2026

La Ligue clôture l'exercice avec près de 278 000 licenciés, soit une baisse d'environ 7 000 licences par rapport à la saison précédente. Le Président souligne néanmoins que la diminution observée reste plus limitée que dans de nombreuses autres Ligues.

Les échanges mettent en évidence :

- l'impact de la baisse démographique chez les licenciés les plus jeunes ;
- la nécessité de poursuivre les efforts de développement du football féminin ;
- l'espoir d'un effet positif du Passeport (réintégrant les catégories du football d'animation) et de la Coupe du Monde sur le recrutement de la prochaine saison.

- Le Bureau examine ensuite les modalités de la future campagne de délivrance des licences 26/27 qui devrait commencer à compter du 4 ou 5 juin 2026, avec une dématérialisation totale des demandes de licences.

Le taux de dématérialisation actuel de la Ligue dépasse déjà 98 %, ce qui permet d'envisager sereinement cette évolution.

✓ Réunion des 3 collèges du 7 mai 2026.

Les principaux sujets abordés ont concerné les comptes fédéraux (budget 26/27), les projets de modifications des textes fédéraux pour la prochaine Assemblée Fédérale et plusieurs sujets d'actualité du football amateur.

✓ COMEX du 12 mai 2026.

Le Président rend compte des principaux sujets examinés lors de ce Comité Exécutif.

Modifications réglementaires, sont notamment présentées (ou adoptées si elles sont de la compétence du COMEX) :

- Les évolutions concernant les agents sportifs ;
- Les adaptations des règlements des compétitions nationales ;
- Les nouvelles dispositions en futsal ;
- Les ajustements concernant le Futnet ;
- Certaines évolutions liées à la future Ligue 3.
- L'instauration de la VAR pour l'Arkema Première Ligue et des expérimentations prévues dans la future Ligue 3.

Par ailleurs, le COMEX a entériné le résultat des appels à candidatures pour la réception des matchs des équipes de France lors de la saison 26/27 (A noter un match de l'équipe de France Espoirs à Bourg en Bresse pendant la semaine du 22 au 30 mars 2027).

✓ Campagne PSF 2026.

Richard DEFAY présente l'état d'avancement de la campagne PSF Clubs 2026.

Avant étude des dossiers, nous avons recensé au niveau régional 95 clubs déposants pour 232 actions, l'enveloppe financière attribuée à la LAuRAFoot étant de 245 000 €.

Après une analyse rapide, environ 80 clubs sont considérés comme totalement éligibles mais parallèlement plusieurs actions doivent être retirées ou corrigées pour certains autres dossiers.

Le Bureau valide le calcul habituel (appliqué lors des saisons précédentes) pour la répartition de l'enveloppe financière attribuée.

Une fois les derniers retours des districts reçus sur le nombre de clubs et d'actions réellement éligibles, la répartition de cette enveloppe sera communiquée à chaque district afin que ces derniers puissent communiquer d'ici le jeudi 28 mai 2026 leurs propositions de subventions.

✓ Journée Nationale des bénévoles les 22 et 23 mai 2026.

Le Bureau revient longuement sur les difficultés rencontrées concernant les critères d'éligibilité des bénévoles. 17 bénévoles initialement refusés ont finalement été réintégrés après intervention auprès de la LFA.

Les membres dénoncent plusieurs incohérences :

- exclusion des titulaires de cartes d'ayants droit qui sont très souvent des membres actifs de commissions régionales et/ou départementales ;
- refus de bénévoles engagés depuis de nombreuses années avec pour cause une seule année d'absence de prise de licence dans la période ;
- interprétation restrictive des critères fédéraux.

Le Bureau Plénier se dit satisfait quant à la validation finale des participants mais demande des clarifications durables des critères pour les saisons futures en saisissant officiellement les instances fédérales afin de sécuriser le dispositif.

Lilian JURY fait ensuite le point sur l'organisation du déplacement de la délégation régionale (117 bénévoles) pour la prochaine édition qui aura lieu à l'occasion de la finale de la Coupe de France au Stade de France :

Les modalités de déplacement sont détaillées : organisation spécifique pour l'Auvergne, transports ferroviaires pour plusieurs délégations et utilisation recommandée du métro parisien. L'hébergement se fera à l'Ibis Clichy Batignolles.

Un rappel est aussi fait sur l'importance des coordinations des délégations départementales.

✓ AG des districts - Eté 2026

Les premiers représentants de la Ligue sont désignés sur les différentes Assemblées Générales des districts. Finalisation des représentations de la ligue lors du Conseil de Ligue du 30 mai.

Date & Lieu des AG Eté 2026				
<i>Instances</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Représentants Ligue à ce jour</i>	<i>Présidents PP ou/et LJ</i>
LAuRAFoot	Samedi 27 juin à 9h30	Lyon		
District Ain	Vendredi 26 juin à 18h30	Priay	D. Drescot	
District Allier	Dimanche 14 juin à 9h00	Dompierre-sur-Besbre	P. Longère / D. Allard	
District Cantal	Samedi 13 juin à 14h00	Arpajon	D. Drescot	
District Drôme-Ardèche	3 ou 10 septembre	CA à Valence		
District Isère	Vendredi 26 juin	Saint Chef	P. Pezairé	
District Haute Loire	13 juin	Yssingaux		
District de la Loire	Vendredi 26 juin	Saint-Jean-Bonnefonds		
District de Lyon et du Rhône	Vendredi 29 mai à 19h	Saint-Forgeux	D. Drescot / H. Grouiller	
District Puy de Dôme	19 juin	Cournon	P. Longère / L. Lerat / N. Constancias	
District Haute Savoie Pays de Gex	4 juillet	Thoiry	P. Longère	
District Savoie	Samedi 20 juin à 15h00	Grignon	D. Allard	

✓ Assemblée Fédérale en Corse (Ajaccio)

Le Bureau Plénier examine l'organisation du déplacement à Ajaccio du 4 au 7 juin 2026 (départ en minibus de Lyon et de Cournon, transport aérien depuis Marseille, hébergement à l'hôtel Kallisté...).

La question des prises en charge financières (hébergement, transport, repas et frais annexes) entre la Ligue et les Districts est également évoquée.

2. Compétitions.

- ✓ Point sur les Coupes.

Pierre LONGÈRE fait le point sur l'organisation des finales des Coupes L'AuRAFoot Seniors Féminines et Masculines 2026 à venir.

Pour la finale de la Coupe L'AuRAFoot Masculine, sont qualifiées les équipes suivantes : AS Craponne (R2) et Clermont Foot 63 (R1).

Pour la finale de la Coupe L'AuRAFoot Féminine, sont qualifiées les équipes suivantes : Grenoble Foot 38 (R1 F) et AS Saint-Martin-en-Haut (R1 F).

Pour rappel, ces finales auront lieu au stade de Chantereine, à Bourgoin-Jallieu (Isère) le dimanche 7 juin 2026. Une réunion avec les autorités administratives a permis de finaliser le dispositif de sécurité.

Point également sur la coupe régionale Futsal Georges VERNET et les difficultés à anticiper en ayant les demi-finales et finales à 8 jours d'intervalle.

- ✓ Point sur les championnats.

Plusieurs dossiers disciplinaires restent en attente à la suite notamment de rencontres interrompues... Le Bureau demande une accélération du traitement disciplinaire lorsque les classements peuvent être impactés.

Concernant les compétitions Jeunes, le Bureau examine les barrages U18, les montées en compétitions nationales, les compétitions féminines et futsal.

Point spécifique réalisé sur le championnat U16 Régional 2 : le Bureau examine longuement le projet de réforme présenté par Pascal PEZAIRE. A la suite du constat réalisé et présenté en séance, le Bureau propose d'ouvrir une passerelle permettant l'accès direct entre les U15 R1 et les U16 R2, de préserver les montées issues des Districts et de maintenir la cohérence générationnelle. De nombreux échanges permettent d'affiner le dispositif.

Le texte définitif sera présenté au prochain Conseil de Ligue puis à l'Assemblée Générale de la L'AuRAFoot.

- ✓ Lieu du match de barrage U18.

Pierre LONGERE informe le Bureau que ce match opposant DOMTAC contre FC ANNECY ou FC LYON se déroulera à Bourgoin-Jallieu (Isère) le samedi 6 juin 2026, veille des finales des coupes L'AuRA.

- ✓ Projet de calendrier Futsal 26/27.

Après discussion, le calendrier proposé est validé par le Bureau Plénier. Il sera publié dans la foulée.

3. Technique.

- ✓ **Foot à l'école** : école NOTRE DAME (**LAVOUTE CHILHAC 43**) à nouveau lauréat national et invité au CNF les 3 et 4 juin. Sollicite une aide pour organiser le déplacement (budget = 2500 € ; aide fédérale = 1000 €).

Le Bureau Plénier félicite le club et valide l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 500 € au regard du contexte sur les coûts de transport (sur la base du barème voté lors du Conseil de Ligue du 28/02/26), même si ce n'est pas une Section Sportive Scolaire, pour aider cette école (triple lauréate nationale).

- ✓ Finale régionale Futnet : Victoire de **AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC (73)**, **qualifié pour la finale d'accession en D2 des 6 et 7 juin 2026 à Sète.**

6 districts représentés sur cette finale régionale (01-03-38-42-43-73). Il semblerait que les clubs participant à cette compétition ne seraient pas contre des « plateaux/tournois » plus réguliers. Yannick GADEN (référént régional) interrogera les districts pour identifier les clubs potentiellement intéressés.

- ✓ **Label jeunes** : retour sur le bilan final concernant la situation des clubs nationaux du 11 mai.

Le Bureau examine la situation du FC Limonest-Saint-Didier et constate que les engagements pris concernant le développement du football féminin n'ont pas été respectés.

Le Bureau décide de suivre la proposition de la Commission Labels en maintenant un niveau de labellisation inférieur à celui demandé pour un club de N2.

- ✓ **CDSSA** : session de formation programmée récemment à Paris pour nos stagiaires. Courrier de la promotion alertant sur les coûts supplémentaires occasionnés non initialement prévus. Ils sollicitent une aide exceptionnelle de la ligue (budget : 2051 € ; financement des stagiaires : 500 € ; aide demandée : 1551 €)

Après avis favorable de Denis ALLARD (élu référent de l'IR2F), le Bureau valide une aide financière exceptionnelle de 1 500 €.

Une réflexion approfondie sera menée sur la reconduction du dispositif pour les prochaines saisons (seuil minimal d'inscrits, équilibre financier, pertinence pédagogique, etc...).

- ✓ Validation des classements du challenge de l'engagement sur la finale régionale du Festival Foot U13 Pitch (retour de Chrystelle RACLET).

Chrystelle RACLET rappelle les classements de ces challenges organisés lors de cette finale régionale et les récompenses envisagées.

Le Bureau Plénier valide les récompenses qui prendront la forme d'une dotation financière et d'une intervention d'une association nationale partenaire du Plan d'Engagement Fédéral pour les clubs classés premier de ces challenges au niveau des filles et garçons.

4. Finance.

- ✓ Commissions des finances du 18 mai 2026.

Daniel TINLOT présente les grandes lignes du budget prévisionnel 2026-2027 présenté à la Commission des finances qui s'est déroulée en amont de la réunion du Bureau.

Le budget est équilibré. Au regard de l'évolution du nombre de licences délivrées cette année, le budget a été construit sur la base de 271 000 licences.

Le Bureau valide ce budget proposé qui sera soumis au prochain Conseil de Ligue pour présentation à l'AG de juin 2026.

Pascal PARENT présente ensuite les principales évolutions envisagées pour les tarifs. Un débat s'instaure sur le suivi des brassards de l'éducateur responsable d'équipe et la sanction financière finalement retenue.

5. Point Juridique.

✓ Fusions – Groupements.

- Pris connaissance du projet de **fusion création** suivant pour la saison 2026 / 2027 :

Pour le District du Puy-de-Dôme

526295 – F.C. MEZELOIS

531942 – F.C. VERTAIZON

Nom : F.C. PUY DE MUR

Considérant que le District concerné est favorable à la réalisation de la fusion précitée ;

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ;

Considérant que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Après analyse du projet de fusion présent par les clubs,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot émet un avis favorable à la réalisation du projet de fusion précité.

L'homologation définitive du nouveau club par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2026, sur le logiciel « Vie des Clubs », des documents suivants :

- L'attestation sur l'honneur
- Les P.V. des A.G. des clubs, régulièrement convoquées, ayant décidé leur dissolution
- Le P.V. de l'A.G. constitutive du nouveau club
- Les statuts de l'association et la composition de son Comité
- Le récépissé de déclaration en préfecture de la nouvelle association.

- Pris connaissance des projets de **fusion-absorption** suivants pour la saison 2026 / 2027 :

Pour le District de Haute-Loire :

524453 – A.S. LOUDOISE – Club Absorbant

530349 – A. POUR ANIMATION C.S. ST VIDAL

➔ *Fusion absorption.*

Nom : A.S. LOUDOISE

506391 – F.C. PAULHAGUETOIS – Club Absorbant

521289 – U.S. AURACOISE

➔ *Fusion absorption.*

Nom : A.S. PAULHAGUET SAINT GEORGES

520149 – A.S. EMBLAVEZ VOREY

560143 – F.C. ROSIERES BEAULIEU

532757 – A.S. ST VINCENT

➔ *Fusion absorption.*

Nom : GENERATION EMBLAVEZ JEUNES

Pour le District de Drôme-Ardèche :

548045 – O. RUOMSOIS – Club Absorbant

524743 – ENT. S. ST ALBAN AURIOLLES GROSP.

→ Fusion absorption.

Nom : SPORTING CLUB 3 RIVIERES

Attention ! il existe un club nommé « FOOT TROIS RIVIERES » il y a un risque de confusion, sous réserve changement du nom du club.

Pour le District de l'Isère :

520603 – A.S. ST ANDRE LE GAZ – Club Absorbant

550797 – A.S. DE F. LA BOURBRE

→ Fusion absorption.

Nom : ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BOURBRE EN DAUPHINE

539465 – MISTRAL F.C. GRENOBLE – Club Absorbant

564304 – ENTENTE SPORTIVE MISTRAL

→ Fusion absorption.

Nom : MISTRAL F.C. GRENOBLE

Pour le District de Lyon et du Rhône :

500340 – S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ – Club Absorbant

553627 – F.C. CHAVANOZ

→ Fusion absorption.

Nom : S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ

560508 – GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE F.C. – Club Absorbant

530052 – F.C. ST CYR – COLLONGES – MONT D'OR

→ Fusion absorption.

Nom : GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE F.C.

Pour le District du Cantal :

525987 – U.S. CRANDELLOISE – Club Absorbant

524452 – A.S. NAUCELLES

→ Fusion absorption.

Nom : ENTENTE SPORTIVE CRANDELLES NAUCELLES

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation des fusions précitées ;

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ;

Considérant que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Après analyse des projets de fusion présentés par les clubs,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot émet un avis favorable à la réalisation de chacun des projets de fusion précités.

L'homologation définitive des nouveaux clubs par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2026, sur le logiciel « Vie des Clubs », des documents suivants :

- Le P.V. de l'Assemblée Générale du club absorbant, régulièrement convoquée, confirmant l'absorption
- Les nouveaux statuts de l'association et la composition de son Comité

- *Le P.V. de dissolution du club absorbé.*

- Pris connaissance des projets de **groupement** suivants pour la saison 2026 / 2027 :

Pour le District de la Loire :

521798 – F.C. ST ETIENNE

504693 – F.C. ST CHARLES VIGILANTE

➔ Groupement féminin

Nom du groupement : POLE DU FOOTBALL FEMININ STEPHANOIS -> **le Bureau Plénier refuse ce nom car il ne permet pas d'identifier clairement qu'il s'agit d'un groupement et propose aux clubs de le remplacer par GROUPEMENT FEMININ STEPHANOIS.**

Un retour à cette proposition est demandé pour le 1^{er} juin 2026 au plus tard.

504249 – S.C. SURY LE COMTAL

551381 – UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT

➔ Groupement féminin U6 A U20

Nom du groupement : ASSOCIATION SURY ECOTAY MOINGT -> **le Bureau Plénier refuse ce nom car il ne permet pas d'identifier clairement qu'il s'agit d'un groupement et propose aux clubs de le remplacer par GROUPEMENT JEUNES SURY ECOTAY MOINGT.**

Un retour à cette proposition est demandé pour le 1^{er} juin 2026 au plus tard.

Pour le District de la Haute-Loire :

561141 – F.C. ST DIDIER

508587 – SEAUVE SP.

➔ Groupement jeunes U6 A U18

Nom du groupement : FOOTBALL CLUB DESIDERIENS SEAUVOIS -> **Le Bureau Plénier demande aux clubs de lui proposer un nouveau nom avant le 1^{er} juin 2026 commençant par GROUPEMENT JEUNES et indiquant plus précisément la localité.**

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation de ces groupements ;

Après analyse des projets de groupement présentés par les clubs,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot valide la réalisation de chacun des projets de Groupement précités sous réserve de la modification des dénominations proposées comme vu ci-avant.

L'homologation définitive de ces groupements est toutefois subordonnée à la production, avant le 30 juin 2026, sur le logiciel « Vie des clubs », des documents suivants :

- **Des P.V. des Assemblées Générales des clubs ayant décidé d'adhérer au groupement,**
- **De la Convention-type dûment complétée et signée,**
- **Si le groupement a été constitué sous la forme d'une association loi 1901,** il est alors nécessaire de produire également le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du groupement, ainsi que les statuts du groupement et la composition de son Comité Directeur.

6. Questions et/ou points divers.

✓ Opération « Permis de conduire » 2026 de la Région à destination des jeunes arbitres.

Richard DEFAY informe le Bureau du nombre de jeunes arbitres souhaitant bénéficier de l'aide financière de 150 € proposée par la Région à la suite du questionnaire envoyé. Environ 110 jeunes seront proposés à la Région, ce qui est très appréciable.

✓ Dossier AS St Priest – Finale de la Coupe Régionale à Aix les Bains du 8 juin 2025.

Après rappel de l'historique de ce dossier et du résultat de la mission diligentée par la ligue, le Bureau Plénier demande que soit désormais exécutée la décision de la commission régionale de discipline. La somme de 3 174 € qui apparait cohérente sera donc prélevée sur le compte du club de l'AS St Priest le 30 juin 2026.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La séance est levée à 21h30.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE